

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Camping L'Escale Occitane – Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme »
(particuliers et professionnels)

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping L'Escale Occitane, situé à Alzonne, aux clients particuliers et professionnels.

Elles régissent les ventes conclues exclusivement en ligne via le site www.lescaleoccitane.com ou les plateformes de réservation partenaires agréées, ainsi que directement à l'accueil du camping.

ARTICLE 2 – RÉSERVATIONS

Toute réservation devient ferme dès validation (en ligne ou à l'accueil) et paiement de l'acompte correspondant.

Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. À défaut, la réservation sera automatiquement annulée et l'acompte conservé par le Prestataire conformément à l'article 6.3.

Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour est due au moment de la réservation.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, et comprennent uniquement les prestations mentionnées dans la réservation. La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, n'est pas incluse.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Un acompte de 30 % du prix total est exigé à la réservation. Il sera déduit du montant total du séjour. En cas d'annulation, les conditions de remboursement sont fixées à l'article 6.3.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements ne sont considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif. En cas de retard, une pénalité de 10 % du montant TTC s'appliquera de plein droit, sans mise en demeure préalable. Le Prestataire se réserve le droit d'utiliser une plateforme de paiement sécurisée et de suspendre toute commande en cas de suspicion de fraude.

ARTICLE 5 – FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les hébergements et emplacements sont disponibles à partir de 15h le jour d'arrivée et doivent être libérés avant 11h le jour du départ. Tout départ tardif peut entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire.

En cas de non-présentation le jour prévu sans notification, la location sera annulée à 12h le lendemain et les sommes versées resteront acquises au Prestataire.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie pour arrivée retardée, départ anticipé ou modification du nombre de personnes.

6.1. MODIFICATION

Le Client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement, nombre de personnes, etc.) jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée prévue, dans la limite des disponibilités. En cas de réduction de durée, la demande est considérée comme une annulation partielle soumise à l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Tout départ anticipé ne donne lieu à aucun remboursement.

6.3. ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Remboursement selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant l'arrivée : remboursement intégral moins 4 € de frais de dossier.
- Entre 30 et 15 jours : remboursement de 50 % moins 4 € de frais de dossier.
- Moins de 15 jours : aucun remboursement (sauf force majeure).

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE OU FORCE MAJEURE

En cas de fermeture administrative du camping ou d'impossibilité de déplacement imposée par les autorités, le Client pourra obtenir un remboursement intégral des sommes versées, déduction faite des frais de dossier de 4 €.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client doit être assuré en responsabilité civile. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels, ou pour tout trouble de voisinage, intempérie ou nuisance indépendante de sa volonté. Les animaux sont acceptés sous la responsabilité de leurs maîtres, moyennant le paiement du forfait correspondant.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client contre tout défaut de conformité des services fournis. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des nuisances extérieures (trafic, bruit, conditions climatiques, etc.) indépendantes de sa volonté.

ARTICLE 9 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour les prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée.

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES

Le Prestataire met en œuvre un traitement de données personnelles pour la gestion des réservations et des séjours. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en écrivant à contact@lescaleoccitane.com. Les données sont conservées selon les obligations légales en vigueur.

ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout le contenu du site www.lescaleoccitane.com est la propriété du Prestataire et protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français. En cas de traduction, seule la version française fera foi.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tout litige non résolu à l'amiable pourra être soumis au Médiateur de la Consommation (CM2C – 14 rue Saint-Jean 75017 Paris – cm2c@cm2c.net). À défaut d'accord, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du Prestataire (Carcassonne).

ARTICLE 14 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE ET ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, avant la réservation, des informations prévues aux articles L111-1 à L111-7 du Code de la consommation et déclare accepter sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.